

ÉDITION 2017

Commune de MARCHAMP

# BULLETIN MUNICIPAL

## Sommaire :

- Le Mot du Maire
- Le Mot de la Com-Com
- La Com-Com et le Tourisme
- La Vie Municipale
- Le Musée
- Le Comité d'Animation
- La Société de Chasse
- La Bibliothèque
- Etat-Civil
- La Page pratique



Photo : G. SIRVEN

## LE MOT DU MAIRE

Le temps passe, les années se succèdent... Quand une année commence, on espère qu'elle sera meilleure que celle qui vient de s'écouler.

Je souhaite avant tout, que l'on se retrouve dans les valeurs d'écoute, de respect, de solidarité et d'humanisme.

Hélas, des difficultés économiques subsistent et notre territoire le vit avec des inquiétudes pour l'avenir : service public, etc.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, notre commune a intégré la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain (CCPA). Espérons que ceci sera profitable pour notre village.

A chacun d'entre vous, au nom du conseil et en mon nom personnel, je vous souhaite mes meilleurs vœux de santé, une pleine réussite dans vos projets et de bonnes fêtes de fin d'année.

J'en profite pour vous inviter à la cérémonie traditionnelle des vœux qui se déroulera le **samedi 6 janvier 2018 à 19h30 à la salle des fêtes**. Celle-ci sera rénovée par la suite.

**Le Maire,  
Jean MARCELLI**

## LE MOT DE LA COM-COM

Depuis le premier janvier 2017, la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain (CCPA) s'est étendue aux anciennes communautés de communes de la vallée de l'Albarine et de Rhône Chartreuse de Porte. Je voudrais commencer ce mot par un signe de bienvenue aux habitants de ces territoires. Nous voilà lancés dans une aventure commune dont les premières expressions sont très positives. A la puissance économique de la plaine s'ajoute maintenant les trésors de la montagne : le vin du Bugey, les traces de dinosaures, la verticalité de la Charabotte, etc. Et même de très belles entreprises, tout un programme de découvertes réciproques.

Depuis le premier janvier la CCPA exerce la compétence tourisme, plusieurs étapes sont déjà accomplies comme la création d'un office de tourisme intercommunal avec la conservation des anciens bureaux. D'autres projets sont en développement et ont bénéficié d'aides de la communauté de communes : le Centre de Rencontre d'Ambronay, le parc du, la cité de Pérouges, le château des Allymes, la création d'une longue boucle locale de la Via Rhôna en rive droite, la maison du petit prince, une maison des produits du terroir ....

Les premiers travaux de la ville laboratoire pour les transports du futur ont débuté sur l'ancien camp des Fromentaux, concrétisant l'ambition de la CCPA d'être à la pointe de l'innovation via le projet Transpolis. Une zone d'activité technologique accompagnera ces projets pour que des start-up puissent s'installer à coté de ces centres de recherche. La CCPA continuera à investir dans la trentaine de zones d'activités économiques relevant de sa compétence, réparties sur l'ensemble du territoire, de même qu'en faveur de la formation supérieure et des métiers du numérique.

La CCPA agit dans nombres de domaines et je pourrai parler des heures de la politique de la ville, du contrat de ruralité signé en juillet dernier, de l'accueil de jour des malades d'Alzheimer, des aides au logement, des subventions aux clubs sportif et aux associations culturelles, etc... Mais ce sera une autre fois.

**Le Président,  
Jean-Louis GUYADER**

# LA COM-COM ET LE TOURISME

## Le tourisme, une nouvelle compétence pour la Plaine de l'Ain

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain a pris la compétence « promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme », dans le cadre de la Loi portant Nouvelle Organisation territoriale de la République, dite Loi NOTRE. Elle se dote donc de différents outils pour permettre le développement du tourisme sur son territoire et ainsi améliorer les retombées économiques directement liées à cette activité.

## Une nouvelle structure a été créée pour porter l'office de tourisme communautaire

Jusqu'en fin d'année 2016, quatre offices de tourisme œuvraient indépendamment à la promotion du territoire. Les structures dépendaient des communes de Pérouges et de Meximieux, ainsi que des intercommunalités de la Vallée de l'Albarine et de Rhône Chartreuse de Portes. Aujourd'hui, dans le cadre du transfert de compétence et de l'intégration des Communautés de communes citées à la Plaine de l'Ain, une structure unique devenait nécessaire. Ainsi, les Conseillers communautaires ont acté la création d'un office communautaire, permettant aux socio-professionnels et aux élus de travailler conjointement. L'association bénéficie d'une délégation de compétence de la part de la Communauté de communes pour promouvoir le territoire et intervenir dans la mise en œuvre de la stratégie touristique définie.

L'office de tourisme a donc la tâche de structurer et de promouvoir l'offre des 53 communes composant la Plaine de l'Ain. Pour le permettre, il bénéficie des quatre bureaux d'informations existants auparavant et il est constitué d'une équipe de six agents professionnels du tourisme.

## 1 office de tourisme = 4 bureaux d'informations touristiques à votre disposition

Les conseillers et conseillères en séjour de l'office de tourisme ont toutes les réponses à vos questions et sont à votre écoute :

<b><u>Bureau d'information de Meximieux</u></b> Tél. 04 74 61 11 11 <a href="mailto:office-de-tourisme-meximieux@orange.fr">office-de-tourisme-meximieux@orange.fr</a>	<b><u>Bureau d'information de Pérouges</u></b> Tél. 09 67 12 70 84 <a href="mailto:info@perouges.org">info@perouges.org</a>
<b><u>Bureau d'information de Lhuis</u></b> Tél. 04 74 39 80 92 <a href="mailto:tourismelhuis@wanadoo.fr">tourismelhuis@wanadoo.fr</a>	<b><u>Bureau d'information de la Vallée de l'Albarine</u></b> Tél. 04 74 36 32 86 <a href="mailto:contact@tourisme-albarine.com">contact@tourisme-albarine.com</a>

## **E v è n e m e n t    2 0 1 7    :** **le trail SO Bugey, 2<sup>ème</sup> édition**

L'Office de tourisme Pérourges Bugey Plaine de l'Ain a pris le relais de l'office de tourisme du Rhône aux Montagnes pour la réalisation de la 2<sup>ème</sup> édition du trail SO Bugey, au départ de Lhuis le 21 mai 2017. La manifestation a rassemblé 669 participants et a été une réussite

grâce à l'implication de 93 bénévoles et du personnel du bureau d'information touristique de Lhuis. L'édition 2018 sera portée par une association créée pour le trail « l'association SO Bugey sport, nature, culture ».



### **La Communauté de communes dote d'une stratégie pour le tourisme**

La Plaine de l'Ain, dans son nouveau périmètre, a un potentiel touristique fort et une offre diversifiée. Par ailleurs, elle accueille des clientèles diverses avec des attentes et des besoins spécifiques. Ainsi, afin de concourir à un développement précis et d'optimiser les moyens dédiés, la Communauté de communes a défini, avec l'appui d'Ain Tourisme et aux côtés des acteurs concernés, sa stratégie tourisme. Les élus communautaires ont validé début juillet 2017 les axes stratégiques et les objectifs pour 2017/2021. Cette réflexion a été menée collectivement avec les élus et les acteurs locaux.

#### **2 clientèles visées :**

- ✿ Le tourisme d'affaire par l'intermédiaire des déplacements professionnels
- ✿ Le tourisme d'agrément

#### **5 axes de développement identifiés :**

- ✿ Aménagement et gestion des espaces et des infrastructures
- ✿ Engager une politique de soutien aux projets structurants
- ✿ Organisation du territoire et des acteurs
- ✿ Construction d'une identité et promotion d'une image
- ✿ Maîtriser l'ensemble de la chaîne de la relation client à l'échelle du territoire : de l'observation à la commercialisation

Pour toute précision, vous pouvez contacter **Virginie BUGUET**, chargée de mission « développement du tourisme » au 04 74 61 96 40 ou par e-mail à l'adresse [v.buguet@cc-plainedelain.fr](mailto:v.buguet@cc-plainedelain.fr)

# L'ÉQUIPE MUNICIPALE



Maire : Jean MARCELLI

Adjoints :

Christophe PERRET

Sylviane JOUHANNET

Conseillers :

Gilles BLANC-BENON,

Martial BONNARD,

Jean-Paul DASSIN,

Christian GUIGARD,

Dany JOSEPH,

Nicole PARENT,

Gérard SIRVEN.

# LA VIE MUNICIPALE

## Musée et Sentier d'interprétation

L'assemblée départementale lors de sa séance du 16 mars 2015 a labellisé le site de la carrière en tant que site géologique remarquable. C'est une composante importante des espaces naturels sensibles de notre département.

Sa valorisation a donc été décidée et se matérialisera par :

- ✂ La création d'un sentier de découverte pédagogique qui partira de la place du musée pour aboutir au site de fouilles
- ✂ La sécurisation du site des fouilles

Le conseil départemental a prévu de financer ces travaux sur les années 2017 et 2018.

Les travaux ont commencé en septembre 2017, la première partie du chantier s'est terminée en décembre 2017 et fera l'objet d'une réception provisoire en janvier 2018.

La 2<sup>ème</sup> partie des travaux qui concerne la signalétique, les totems pédagogiques ainsi que la sécurisation du site de la carrière seront réalisés courant 2018.

A ce jour, vous avez pu remarquer que la plateforme d'accès au sentier a été réalisée.

Ces travaux font partis d'un ensemble concernant l'agrandissement et la valorisation du musée.

Le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) a missionné le cabinet Médiéval qui a présenté son premier rapport concernant l'agrandissement et la valorisation du musée.

Le rapport sera finalisé courant janvier 2018 et fera ensuite l'objet d'une présentation au conseil municipal et à l'ensemble des administrés.

## LA VIE MUNICIPALE

### Réhabilitation de la mairie

Le conseil municipal lors de sa séance du 4 novembre 2016 a délibéré favorablement pour la réfection générale du bâtiment de la mairie ainsi que la salle des fêtes et les sanitaires publics pour répondre aux attentes de M. le Préfet et répondre aux obligations de mises aux normes d'accessibilité pour les établissements accueillant du public.

Le conseil a mandaté un architecte, **Mme Sylviane PINHEDE**, qui a pour mission d'analyser le bâtiment existant et de proposer un réaménagement en tenant compte de toutes les contraintes qui lui ont été présentées comme par exemple : descendre les bureaux (secrétariat et bureau du Maire) ainsi que la salle du conseil au rez-de-chaussée en lieu et place de la cuisine et de la petite salle des fêtes, la réalisation d'une salle de préparation et réchauffoir au niveau de la grande salle des fêtes (salle de derrière).

Bien entendu, le bâtiment sera mis aux normes électriques, incendies et sanitaires.

A ce jour, les appels d'offres ont été lancés et sont analysés. Les travaux vont certainement commencer avec un peu de retard, au mois de février 2018. Avec les conseils de l'architecte, nous retiendrons des meilleurs offres.



# LA VIE MUNICIPALE

## Autres travaux

Afin de sécuriser la circulation routière et piétonne, le conseil municipal a décidé de procéder au marquage de la rue principale :

La direction des routes doit valider le dossier. A titre d'information, nous avons bénéficié d'une subvention de la Préfecture de l'Ain pour les travaux de :

- ✧ Marquage au sol
- ✧ Signalétique de la place du musée
- ✧ Sécurisation par marquage des points de ramassage scolaire

# LA VIE ASSOCIATIVE

## LE MUSÉE

Il y a déjà 30 ans, on inaugurerait le petit musée de Cerin. Cette année, « bonne nouvelle », un projet d'agrandissement des locaux a été confié à un bureau d'étude : le cabinet MÉDIÉVAL commandité par le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN). La petite équipe de l'association est ainsi réconfortée par ces nouvelles perspectives.

D'autre part, le projet de rénovation du « sentier des carriers » a débuté le 2 octobre 2017. Il est en cours d'aboutissement et devrait être prêt pour la saison 2018.

Le musée a hérité de moulages d'une grande importance scientifique stockés dans les locaux de l'université Lyon I.

L'exposition itinérante a été prêtée au **musée PIERRES FOLLES** de Saint Jean des Vignes (Rhône) qui victime de son succès la conservera jusqu'au printemps 2018.

Au mois de juin 2017, nous avons eu la visite d'une excursion géologique sur la période jurassique dirigée par **Romain AMIOT** et **Eric BUFFERAUT** professeur au muséum d'histoire naturelle de Paris qui accompagnaient un groupe d'anglais dans le cadre d'un congrès scientifique.

Une visite guidée a également été organisée pour les membres de l'Ordre national du mérite de l'Ain.

Comme prévu l'année dernière, les après-midi, la garde du musée a été confiée à 2 jeunes au lieu d'1 seul auparavant : c'est plus convivial et plus sécurisant. Il est encourageant pour les membres de l'association de constater que les jeunes restent motivés par cette activité.

Quelques activités pour enfants ou pour adultes ont été reconduites : sorties botaniques, moulages, visites commentées, etc.

Au mois d'avril 2017, lors de l'assemblée générale, les statuts de l'association ont été modifiés.

**L'équipe du Musée**

# LA VIE ASSOCIATIVE

## LE COMITÉ D'ANIMATION

Le Comité d'Animation vous propose une rétrospective toute en image des différentes manifestations proposées au cours de l'année écoulée pour les découvrir ou les revivre !



Arbre de Noël Inter-génération



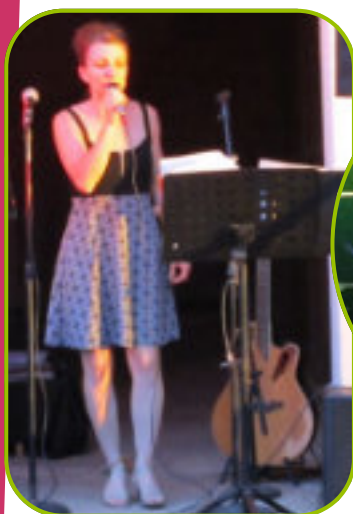
La traditionnelle Saint-Vincent



Carnaval



Fête de la musique



Les membres du comité d'animation remercient tous les habitants pour l'accueil chaleureux réservé aux enfants et pour leur présence lors des manifestations.

**L'équipe du Comité d'Animation**

# LA VIE ASSOCIATIVE

## LA SOCIÉTÉ DE CHASSE

La société de chasse de la commune s'est réunie le 03 juin 2017 pour son assemblée générale.

Les membres du bureau ont été réélus pour 3 ans. A noter l'élection d'un nouveau membre : **Jean-Paul DASSIN** et l'arrivée d'un nouveau jeune chasseur : **Brian DASSIN**.

Le repas annuel des propriétaires a eu lieu en avril 2017, il a rassemblé une cinquantaine de convives. Il s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur.

En raison des travaux de la salle des fêtes, une interrogation subsiste quant à l'organisation de l'édition 2018.

La fête des fours a connu un grand succès, les 1000 tartes et pains ont trouvé preneurs très rapidement. L'opération est reconduite les **28 et 29 juillet 2018**.

L'équipe de la Société de Chasse



### Le nouveau bureau :

Président : **BONNARD Martial**

Vice-président : **SIRVEN Gérard**

Trésorière : **JEANSON Laurence**

Secrétaire : **FRACHON Jacques**

Membres : **BONNARD Patrice—DASSIN Jean-Paul—JOSEPH Dany**

# LA VIE ASSOCIATIVE

## LA BIBLIOTHÈQUE

Cette année, l'équipe de la bibliothèque de Cerin a été heureuse de vous accueillir tous les mardis de 17h15 à 18h30.

Vous avez été 24 personnes en 2017, petits ou grands, à emprunter 496 ouvrages mis à votre disposition gratuitement.

Nous remercions chaleureusement les nombreux donateurs qui, cette année encore, nous ont permis d'étoffer et de renouveler avec des livres récents les quelques 1500 ouvrages disponibles à la bibliothèque.




Deux soirées « couverture de livres » ont été réalisées ; elles se sont finies par une excellente soupe à l'oignon. Merci aux personnes qui nous ont aidés.

L'équipe de bénévoles a eu deux arrivants : **Corinne** et **Philippe** et un départ : **Virginie** à qui nous souhaitons une bonne continuation.

Nous vous rappelons qu'une boîte à livres est également à votre disposition sous l'auvent de la buvette du musée. Vous pouvez emprunter ou déposer un livre à tout moment selon vos envies.

Le samedi 18 novembre, la troupe « les délicieux petits instants » composée de deux musiciennes et d'une conteuse est venue nous présenter leur dernier spectacle « Contes en Musique » ; une trentaine de personnes du village ont répondu présent. Ce fût un moment plein d'émotions, d'humour et de tendresse. Bravo et merci à elles pour cette soirée magique.

### Les objectifs pour 2018 :

-  Elargissement de la plage d'ouverture pour vous accueillir plus nombreux.
-  Réorganisation de l'espace bibliothèque.
-  Installation d'un nouveau logiciel informatique en liaison avec la bibliothèque départementale de Bourg-en-Bresse qui permettra de réserver vos livres.

Nous vous attendons nombreux à la bibliothèque et nous vous souhaitons une excellente année de lecture pour 2018.

**L'équipe de la Bibliothèque**

# ÉTAT-CIVIL

## Ils sont nés ...



 **Alec, Orazio, Maurice SAINTOT né le 23 juin 2017 à Belley**

 **Ella, Rose, Newell TURQUAND née le 18 novembre 2017 à Belley**



## Ils se sont dit « Oui » ...

 **Camille CHAPUIS et Pierre, Alexandre, Nicolas BLANC-VANNET le 04 août 2017**

## Ils nous ont quittés ...



 **René MALUVIN décédé le 03 mars 2017 à Lhuis**

## INFOS PRATIQUES

### A ne pas manquer en 2018 ...

<b>Cérémonie des vœux</b>	<b>06 janvier</b>	<b>Repas d'automne du comité</b>	<b>29 septembre</b>
<b>Saint Vincent</b>	<b>21 janvier</b>	<b>Assemblée générale du comité</b>	<b>03 novembre</b>
<b>Carnaval</b>	<b>31 mars</b>	<b>Cérémonie</b>	<b>11 novembre</b>
<b>Fête de la musique</b>	<b>23 juin</b>	<b>L'arbre de Noël</b>	<b>02 décembre</b>
<b>Les tartes de la chasse</b>	<b>28 et 29 Juillet</b>		

### Bon à savoir ...

**Horaires du secrétariat : lundi, mercredi et jeudi de 14h00 à 17h00.**

**Téléphone : 04 74 39 84 09**

**Mail : mairie.marchamp@orange.fr**

**Le ramassage des ordures ménagères se fait le jeudi matin de mars à septembre et le jeudi après-midi de septembre à mars.**

**Le tri sélectif est au Croz Machuron.**

**Horaires de la déchèterie de Lhuis : lundi, mercredi et vendredi après-midi de 14h à 17h30 et le samedi matin de 8h à 12h et du 1<sup>er</sup> juin au 31 août ouverture supplémentaire de 14 à 17h30 le samedi.**

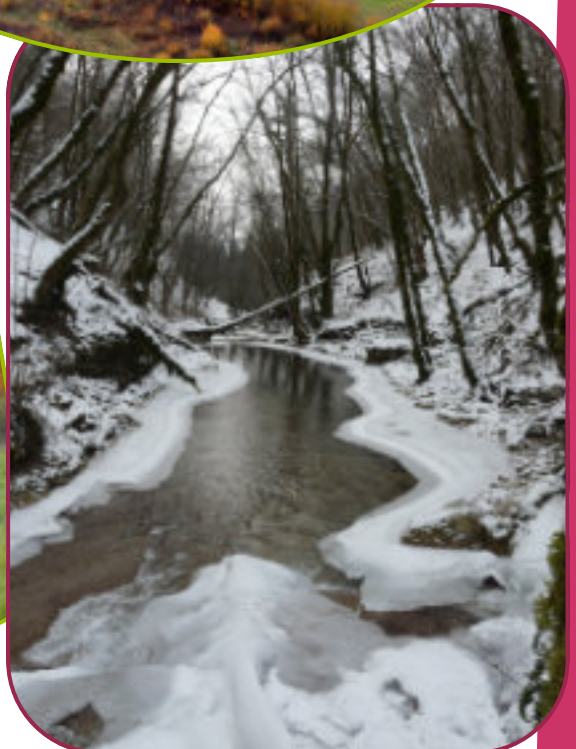
**Location Salle des Fêtes se renseigner en Mairie**

### Numéros utiles ...

<b>Pompier 18 – Police secours 17 – SAMU 15</b>		<b>Centre antipoison</b>	<b>01 40 05 48 48</b>
<b>Mairie</b>	<b>04 74 39 84 09</b>	<b>Centre de réanimation</b>	<b>01 58 41 41 41</b>
<b>Déchèterie</b>	<b>04 74 39 84 90</b>	<b>Hôpital de Belley</b>	<b>04 79 42 59 59</b>
<b>Gendarmerie de Lhuis</b>	<b>04 74 39 80 01</b>	<b>Médecin de Lhuis</b>	<b>04 74 39 82 54</b>
<b>CCPA*</b>	<b>04 74 61 96 40</b>	<b>CLIC**</b>	<b>04 74 46 19 04</b>

**\*CCPA : Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain**

**\*\*CLIC : Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique**



Photos : G. SIRVEN

**Accueil du public :**

lundis, mercredis et jeudis  
de 14h00 à 17h00

**Permanence téléphonique :**

mardis et vendredis  
de 9h00 à 12h00

**COMMUNE DE MARCHAMP**

135 rue Principale  
Hameau de Cerin  
01680 MARCHAMP

Téléphone : 04 74 39 84 09

Messagerie : [mairie.marchamp@orange.fr](mailto:mairie.marchamp@orange.fr)